



# SUIVI DE GESTION

## Notre action

Suivi de la situation financière de l'entreprise et conseils d'amélioration

## Qu'est-ce qu'une telle prestation peut vous apporter ?

- ✓ Une fois par année, le client est renseigné sur la situation financière de son exploitation par un conseiller en gestion qui met en évidence les principaux points forts et point faibles de l'exploitation.
- ✓ Le client dispose de propositions concrètes d'amélioration de sa situation financière

## Quels sont les documents remis ?

- Rapport sur la situation économique et financière de l'entreprise incluant des propositions d'amélioration chiffrées.

## Quels sont les exemples de situations où une telle prestation est utile ?

- Est-ce que la situation financière actuelle de mon exploitation est saine ?
- Mes résultats comptables affichent une modification de capital propre négative. Sur quels éléments de mon entreprise dois-je intervenir ?
- J'ai des difficultés à payer mes factures. Où puis-je agir pour modifier la situation ?

## Combien ça coûte ?

2-5 heures, selon la complexité de la situation, au tarif horaire de la FRI <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> Les tarifs abonnés et non abonnés sont consultables sur le site de la FRI.

## Quels sont les documents et informations à réunir pour faciliter le déroulement de la prestation ?

- Bouclements comptables des 3 dernières années
- Renseignements sur les pratiques technico-économiques de l'entreprise

## Quelles sont les prestations voisines délivrées par la FRI ?

- Détermination des coûts de production et du revenu du travail de chaque branche de production de l'exploitation
- Accompagnement de la recherche d'une orientation appropriée de l'entreprise
- Recherche de mesures concrètes d'amélioration du revenu de l'entreprise par une démarche d'optimisation

## Qui contacter à la FRI pour en savoir plus ?

Fabrice Berret et les conseillers en gestion d'entreprise de la FRI